

## Fermetures de fonds distincts responsables MFS et Dynamique Sun Life et transferts des actifs

27 mars 2025

---

Le **13 mai 2025**, la Sun Life fermera les cinq fonds distincts suivants (les « fonds fermés »). Il est possible que vous ayez de l'argent placé dans un ou plusieurs de ces fonds fermés.

Fonds distincts fermés	Fonds distincts de remplacement
Fonds responsable équilibré MFS	Fonds équilibré Vision RBC PH&N
Fonds responsable d'actions canadiennes de recherche MFS	Fonds d'actions canadiennes Vision RBC PH&N
Fonds responsable d'actions mondiales de recherche MFS	Fonds d'actions mondiales Vision RBC PH&N
Fonds d'actions productives de revenus Dynamique Sun Life	Fonds à revenu de dividendes PH&N
Fonds de rendement stratégique Dynamique Sun Life	Fonds revenu diversifié MFS Sun Life

Nous avons décidé de ne plus offrir les fonds fermés pour les raisons suivantes :

- Fonds responsables MFS : la MFS a décidé de ne plus offrir sa gamme de fonds responsables aux nouveaux Clients en juillet 2022.
- Fonds Dynamique Sun Life : manque d'intérêt de la part des Clients.

### Quelle est l'incidence de ce changement sur vous?

Le **13 mai 2025**, nous transférerons toutes les sommes détenues dans les fonds fermés – et toutes les cotisations futures qui y seront affectées – dans les distincts de remplacement indiqués ci-dessus.

Les frais de gestion de placements des fonds de remplacement sont identiques à ceux des fonds fermés, ou plus bas.

Après le changement, vous verrez dans votre compte une vente correspondant aux fonds fermés et un achat correspondant aux fonds de remplacement. Ces opérations n'entraîneront pas de gain ni de perte en capital imposable dans la mesure où l'actif inscrit à votre nom est placé dans un régime enregistré.

Si vous détenez de l'argent dans un fonds fermé dans le cadre d'un régime non enregistré (imposable), **vous pourriez réaliser un gain ou une perte en capital au moment du transfert**. Vous devez déclarer les gains et les pertes en capital dans votre déclaration de revenus pour l'année fiscale 2025. La Sun Life fournira le ou les feuillets fiscaux requis au mois de février ou de mars 2026. Vos feuillets fiscaux refléteront tous les revenus générés par vos placements dans le régime non enregistré.

Pour en savoir plus sur la façon dont les gains en capital peuvent être générés dans les fonds distincts des régimes non enregistrés, veuillez lire l'article [\(cliquez ici\)](#).

Vous pouvez aussi transférer votre argent à tout autre fonds offert dans votre régime. Vous pouvez le faire en tout temps avant ou après le transfert automatique du **13 mai 2025**.

### À propos des fonds de remplacement

Les **fonds Vision RBC** utilisent des filtres similaires à ceux des fonds responsables MFS pour exclure certaines sociétés en fonction d'un principe ou d'un ensemble de valeurs. Ces fonds excluent les sociétés ayant des

**Les produits et services des Régimes collectifs de retraite sont offerts par la  
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie,  
membre du groupe Sun Life.**



activités similaires à celles relevées par la MFS (p. ex. l'alcool, le tabac, les armes, les jeux de hasard, la pornographie et le cannabis). Ils excluent également les entreprises qui obtiennent les pointages les plus bas en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance selon [Sustainalytics \(en anglais\)](#) et celles qui sont impliquées dans de graves controverses.

Le **Fonds à revenu de dividendes PH&N** a un objectif de placement similaire à celui du Fonds d'actions productives de revenus Dynamique Sun Life. Les deux fonds investissent principalement dans des actions qui versent des dividendes ou d'autres revenus.

Le **Fonds revenu diversifié MFS Sun Life** a un objectif de placement similaire à celui du Fonds de rendement stratégique Dynamique Sun Life. Les deux fonds investissent principalement dans des titres à revenu fixe et des titres axés sur le revenu.

Le moment est indiqué pour passer en revue vos options de placement. Vous pourrez ainsi vous assurer qu'elles cadrent toujours avec vos objectifs pour la retraite. Vous pouvez le faire en ouvrant une session sur le site Web des participants, à [masunlife.ca](#). Sélectionnez **Gérer le régime > mon plan > Outils > Répartition de l'actif**.

Grâce à Morningstar®, important fournisseur de nouvelles et d'analyses sur les placements, vous pouvez suivre le rendement des fonds. Le site Morningstar® vous donne accès à un aperçu des fonds de votre régime. On y trouve notamment l'objectif des fonds, les risques qu'ils présentent et les placements qui les composent.

Si vous avez de la difficulté à ouvrir une session, cliquez sur le lien approprié sous **Vous avez de la difficulté à ouvrir une session?**.

### **Des questions?**

Communiquez avec le Centre de service à la Clientèle de la Sun Life les jours ouvrables entre 8 h et 20 h HE.

Vous avez également accès, sans frais supplémentaires, à du soutien personnalisé de la part de conseillers en services financiers (personnes portant le titre de conseillers en régime de rentes collectives au Québec) spécialisés dans les régimes d'épargne au travail dans le cadre du programme Conseils 360 mon plan épargne-retraite de la Sun Life. [Cliquez ici](#) pour obtenir des renseignements sur le programme Conseils 360 mon plan épargne-retraite.

**Les produits et services des Régimes collectifs de retraite sont offerts par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life.**